

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2008

DÉLIBÉRATION N° 2008/10

ÉLECTION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE L'EAU
COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS, REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

Après avoir procédé à l'élection des membres du collège des collectivités et établissements publics locaux parmi les représentants des communes titulaires au Comité de Bassin

DECIDE :

Article unique :

Sont élus membres du collège des collectivités du Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau parmi les membres titulaires représentant les communes du Comité de Bassin Réunion :

- **M. VILLEDIEU Hubert, adjoint au Maire de Trois-Bassins**
- **M. ANAMPARELA Bernard, conseiller municipal de Bras-Panon**
- **M. FLAHAUT Josselyn, conseiller municipal de Saint-Paul**
- **M. ABADIE Paul, adjoint au Maire de Saint-André**
- **M. LAURET Edmond, adjoint au Maire de Saint-Denis**

Saint-Denis, le 22 OCT. 2008

Le Président du Comité de bassin Réunion

Éric FRUTEAU

